

Circulaire

Générale

colonial

Circulaire n° 18-432-1932 08/10/1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
8 octobre 1932

Numéro JO
n° 432 du 30/11/1932

Date du numéro
30 novembre 1932

TEXTE INTÉGRAL

des instructions vous ont été adressées pour l'application de l'arrêté du 26 juillet 1932, qui accorde des rappels d'ancienneté pour Services militaires aux administrateurs des colonies. Vous pouvez, dès maintenant, tenir au courant de leur nouveau traitement les fonctionnaires qui, par application des rappels militaires, se trouvent classés à un échelon de solde plus élevé. Il demeure entendu qu'aucun paiement ne pourra être effectué à ce titre pour une période antérieure au 26 juillet 1932. Je vous prie de prendre toutes dispositions pour que les intéressés reçoivent satisfaction le plus tôt possible.

A SARRAUT.